

## **REUNION DU CONSEIL**

**Mercredi 18 octobre 2023 à 12 h 30**

**Salle de réunion de l'École de recherche  
199, boulevard Saint-Germain**

**Présents :** BALZACQ Thierry, BANEYX Audrey, BEZES Philippe, COMBES Pierre-Philippe, DE ROUX Anne-Solenne, DUBUISSON-QUELLIER Sophie, DUSSOLLIER Séverine, FAUCHER Florence, FONTAINE Marion, FORRAY Vincent, FRANÇOIS Pierre, GARDETTE Michel, GROS Frédéric, GURIEV Sergeï, HAY Colin, LACHAT Romain, LACHENAL Guillaume, LOUËR Laurence, MARAND Carla, MAYER Thierry, MILJKOVIC Elisabeth, NEZLIOUI-SERRAZ Hadjila, PELISSE Jérôme, PIMONT Sébastien, REVILLARD Anne, RIVET Nathan, ROUSSELET Kathy, ROVNY Jan, SAFI Mirna, SAUGER Nicolas, SCOTT Clémentine, STREHO Imola.

### **Ordre du jour :**

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 7 juin 2023** page 2
- 2. Point équipe EDR** page 2
- 3. Point sur la rentrée 2023 et réunion d'accueil institutionnel des doctorants** page 3
- 4. Nouveaux doctorants et doctorantes rentrée 2023** page 4
- 5. Évolution pluriannuelle de nombre de CD** page 12
- 6. Évaluation HCERES – vague D** page 13
- 7. Formation « intégrité scientifique » – RIS** page 15
- 8. Points Elu.e.s doctorant.e.s du personnel** page 17
- 9. Questions et points divers** page 19

## 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 7 juin 2023

**Pierre FRANÇOIS** : Bien. Bonjour à toutes et à tous. Merci d'être là pour ce premier Conseil de l'École doctorale de l'année. On a un ordre du jour qui est un peu hétéroclite, mais dont le gros morceau est, comme tous les ans, la présentation des nouveaux doctorants et doctorantes de cette rentrée. Avant ça, on a le premier point à l'ordre du jour, c'est l'approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 7 juin. Je ne sais pas si vous avez des remarques. Élisabeth.

**Élisabeth MILJKOVIC** : Oui. Simplement, à la relecture, j'ai vu qu'il y avait écrit que qu'il a été exposé la dénomination « monde soviétique », or c'était « mondes postsoviétiques » au pluriel.

**Pierre FRANÇOIS** : OK. Merci beaucoup. D'autres remarques ? Bien. Alors, on considère le procès-verbal comme adopté.

**Imola STREHO** : Avec ce changement.

**Pierre FRANÇOIS** : Avec le changement demandé par Élisabeth.

## 2 – Point équipe EDR

**Pierre FRANÇOIS** : Un petit point sur l'équipe de l'École de la recherche, d'abord pour vous dire que nous avons le plaisir, au niveau de l'équipe administrative, d'accueillir, depuis la mi-septembre, Stéphanie SAMPER, qui va s'occuper, chez nous, de deux portefeuilles : le principal portefeuille est celui de la communication. Comme vous le savez, suite au décès brutal de Malika l'an dernier et, grâce au soutien de la DFR et du secrétariat général, on peut disposer d'une nouvelle chargée de communication en l'occurrence, qui accompagne en particulier le déplacement du site de l'École de la recherche vers le nouveau site

**Imola STREHO** : On en profite aussi pour mettre des choses à jour et aussi d'inclure de nouveaux entretiens, de nouveaux portraits d'étudiants. Donc, si vous avez de nouvelles idées pour communiquer sur les programmes, n'hésitez pas ; c'est vraiment le bon moment.

**Pierre FRANÇOIS** : Par ailleurs, Stéphanie va également s'occuper de la question des carrières, et elle va être la correspondante de l'École sur tous les événements relatifs à l'accompagnement des carrières de nos masterants et de nos doctorants. C'est une excellente nouvelle. On est très content de l'accueillir. Stéphanie est une ancienne de la direction de la communication de Sciences Po. Elle connaît la quasi-totalité de vos chargés de communication dans les unités, etc. Bref, donc, a priori, c'est des choses qui devraient pouvoir s'engager de manière très fonctionnelle et assez rapidement.

**Imola STREHO** : La newsletter reprend aujourd'hui, donc tout ce qui est diffusion d'annonces, d'opportunités d'appels, de paiements, va ainsi reprendre. Nous allons aussi commencer à travailler sur de nouveaux supports, qu'on va faire circuler, sur les débouchés, c'est-à-dire valoriser un peu tout ce qui est enquêtes, enquêtes jeunes diplômés master, enquêtes sur le parcours des doctorants. Vous verrez que tout cela va nous servir aussi bien pour présenter les programmes que pour informer les candidats.

**Pierre FRANÇOIS** : Par ailleurs, toujours sur l'évolution de l'équipe, on a également le plaisir d'accueillir deux nouveaux DED en sociologie et en sciences politiques. Colin ne nous a pas tout à fait quitté puisqu'il est toujours avec nous. Merci à toi, Colin, d'être là comme responsable scientifique du General Track du master de sciences politiques. Je vais proposer à Thierry et à Jérôme de se présenter mieux que je ne pourrais le faire. Je vous donne la parole par ordre alphabétique. Thierry.

**Thierry BALZACQ** : L'ordre alphabétique me touche chaque fois, mais bon... Alors, Thierry BALZACQ. Je suis professeur de sciences politiques, essentiellement sur les questions de diplomatie et sécurité. Je suis affilié au CERI. J'étais responsable scientifique avant pour les relations internationales ; j'ai fait ça pendant trois ans. Et, en principe, en janvier, il y aura une autre personne qui va prendre le

relais pour la responsabilité scientifique. Tout le monde n'est pas Colin. Je ne peux pas assurer la responsabilité scientifique et le rôle de DED en sciences politiques. Donc, voilà, je suis très heureux d'entamer cette charge, cette mission. Je vois cela comme une mission, un service, pour la communauté de Sciences Po. Merci beaucoup.

**Pierre FRANÇOIS** : Merci, Thierry. Jérôme, tu remplaces Ettore qui, lui, est parti pour le coup. Il est en sabbatique, donc il n'est pas autour de la table. Jérôme, si tu peux te présenter.

**Jérôme PELISSE** : Oui. Je suis professeur de sociologie à Sciences Po depuis 2015. Je travaille surtout sur les questions de travail, emploi, expertises, sociologie du droit et de la justice aussi. Et donc, je suis au Centre de sociologie des organisations où je me suis occupé du programme doctoral entre 2016 et 2021. Je suis aussi très content de rejoindre l'équipe de l'École de la recherche.

**Pierre FRANÇOIS** : Merci à vous deux et bienvenu. S'il n'y a pas de question sur ces éléments, je vais passer au Point 3.

### **3 – Point sur la rentrée 2023 et réunion d'accueil institutionnel des doctorants**

**Pierre FRANÇOIS** : Je propose de faire un point rapide, comme l'on a l'habitude de le faire dans cette réunion, sur la rentrée, sur la manière dont elle s'est passée. Globalement, et en dépit d'un contexte que nous connaissons tous, la rentrée, à l'échelle de l'École de la recherche, que ce soit en master ou en doctorat, s'est passée, à notre connaissance en tout cas, de manière relativement fluide, sans alerte majeure. On a fait un point, la semaine dernière, avec l'ensemble des délégués de master. On a pu identifier des enjeux d'organisation ici ou là, etc., mais l'on n'a pas d'alerte massive. On a également fait le point récemment, avec la DRH, parce que tous les ans l'arrivée des doctorantes et des doctorants peut être parfois un peu chahutée. L'année dernière, elle l'avait été, je crois, tout particulièrement. A priori, cette année, c'est plus calme. Mais ce point-là a aussi pour vocation de faire remonter des alertes s'il y en a. Hier, lors de la discussion avec les élus, a priori il n'y a pas eu non plus de remontée massive, donc les choses se déroulent correctement.

Dans le cadre de cette rentrée, par ailleurs le bureau de l'association des étudiants de l'École de la recherche, SORA donc, a été renouvelé, ce qui est une bonne nouvelle parce que cela signifie que l'équipe précédente était quand même essentiellement l'équipe des fondateurs et cela veut dire que cette association survit à ses fondateurs, ce qui n'est jamais évident, donc c'est plutôt une très bonne nouvelle.

Pour ceux d'entre vous qui ont assisté à la rentrée solennelle, vous avez pu voir qu'elle avait obéi, cette année, à une logique assez différente de ce qui avait prévalu les années précédentes puisque, en général, on avait, les années précédentes, une grosse session un peu cuisine qu'on n'a pas pu mettre en place pour de bonnes raisons : on a eu la chance d'accueillir Esther DUFLO, même si c'était dans des conditions qu'on peut juger sous-optimales compte tenu de la politique d'allocation des amphithéâtres à Sciences Po. Indépendamment de ça, c'était une excellente session de départ. Vous avez, par ailleurs, rencontré et travaillé avec les masterants ; nous, de notre côté, on a eu une réunion avec les doctorants, mais manque la réunion un peu transverse qui concerne un peu tout le monde, dans laquelle l'on essaie de présenter le fonctionnement général de Sciences Po ou en tout cas ce qu'on en saisit. Alors, en l'occurrence, cette réunion-là aura lieu la semaine prochaine. Jeudi prochain, le 26 octobre à 14 h 45, on réunit l'ensemble des masterantes et des masterants, des doctorantes et des doctorants, et on leur présentera ce qu'on leur présente en général tout début septembre et l'on aura notamment le plaisir d'accueillir les différents services qui peuvent les accompagner pendant leur scolarité à Sciences Po : le service handicap, les VSS, le responsable intégrité scientifique ; ils seront là et l'on pourra présenter le fonctionnement général des ressources auxquelles ils pourront accéder.

Le dernier point que je voulais faire sur la rentrée 2023 est un point qui peut vous sembler un peu bureaucratique ou un peu amphigourique sur le fonctionnement des conseils de Sciences Po, mais qui est très important pour nous, et que le Conseil des doyens a été remplacé par une nouvelle instance qui s'appelle le Comité académique, qui a pour particularité de réunir les doyens et les directeurs de département, ainsi que, de temps en temps, les directeurs d'unité. Le Comité académique qui se réunit

assez régulièrement, une ou deux fois par mois, a une configuration, qui, du coup, se rapproche de celle qui est la nôtre, dans laquelle l'on travaille la politique de l'école qui est très fortement structurée par les dialogues avec les départements. Donc, pour nous, ce n'est pas un énorme changement, mais cela signifie aussi que toutes les évolutions de maquettes, tous les déplacements d'orientations stratégiques, etc., qui peuvent être mis en place à l'intérieur des écoles, dont la nôtre, doivent désormais être présentés, discutés, au sein de ce conseil, donc dans un espace qui est un espace qui est désormais élargi aux directeurs et directrices de département, avant d'être présenté devant le Conseil de l'Institut. Ce changement est une très bonne nouvelle parce que ça va permettre de favoriser, pour l'ensemble des écoles, un dialogue entre les différentes entités qui s'occupent de pédagogie à Sciences Po. Donc, même si, pour nous, ce n'est pas un déplacement tellurique, je pense que, à l'échelle de Sciences Po, c'est une bonne nouvelle que je voulais vous signaler. Voilà. Sergeï, je ne sais pas si tu souhaites dire un mot sur ce nouveau comité.

**Sergeï GURIEV** : Oui. Merci, Pierre. L'idée de ce nouveau comité est de rapprocher la faculté permanente des directeurs et directrices de département et les écoles pour discuter toutes les choses de formation, d'enseignement, y compris l'évolution des enseignements, ouverture et fermeture des programmes d'enseignement, implication des facultés comme directeurs scientifiques et conseillers scientifiques des programmes de formation ; ça, c'est l'idée pour aller plus loin sur des sujets de fond plutôt que des sujets administratifs. Le Conseil des doyens s'occupait plutôt de sujets administratifs et, là, on va avoir l'espace pour discuter le contenu des formations avec la faculté permanente. Et, comme l'a dit Pierre, par exemple à la séance de novembre, on va inviter tous les DU pour discuter le remplacement de la faculté et les sujets de formation. Donc, c'est une instance informelle, pas statutaire, donc c'est plutôt pour discuter les choses sur le fond avant les instances formelles comme le Conseil des étudiants et de formation. Merci.

**Pierre FRANÇOIS** : Merci beaucoup, Sergeï. Je ne sais pas si, sur ces points relatifs à la rentrée, vous avez des informations à faire passer, des précisions, des alertes. Je ne vois personne qui souhaite prendre la parole.

#### **4 – Nouveaux doctorants et doctorantes rentrée 2023**

**Pierre FRANÇOIS** : Nous sommes tenus de présenter — en général, c'est une présentation extrêmement succincte par discipline — les nouveaux doctorants et doctorantes que nous accueillons en cette rentrée 2023. Donc, je propose de le faire en respectant, là aussi, l'ordre alphabétique des disciplines cette fois-ci, donc en commençant par le droit. Vincent, si tu veux bien nous présenter.

**Vincent FORRAY** : Oui. Merci, Pierre. Bonjour chers collègues. Nous accueillons, cette année, 6 nouvelles et nouveaux doctorantes et doctorants.

La première d'entre elles s'appelle Rida ALJY. Elle a fait le master « *Advanced Studies in Transitional Justice, Human Rights and the Rule of Law* » à Genève à l'Académie de droits humanitaires. C'est une doctorante palestinienne qui nous a présenté un projet sur « la marginalisation des peuples indigènes avec le cas de la destruction de la fabrique des Bédouins en Cisjordanie ».

Nous accueillons également Noémie GOURDE-BOUCHARD. Pardon, et Rida, j'ai oublié de le dire, travaillera sous la supervision de notre collègue Helena ALVIAR. Noémie GOURDE-BOUCHARD a fait un master à l'université Paris-Nanterre. C'est une doctorante canadienne qui est inscrite en cotutelle à l'université McGill et à Sciences Po, qui travaillera sous la supervision de Frédéric AUDREN avec un projet portant sur « l'Office de révision du Code civil au Québec », donc un sujet fortement marqué d'histoire du droit, ce qui explique, en fait, sa présence ici. Je dois dire aussi que c'est une candidate qui a été financée non seulement à l'université McGill, non seulement par le Conseil de la recherche canadien, mais aussi qui a une bourse de l'ENS.

Nous accueillons ensuite Monsieur Thibault MECHLER qui vient de l'université Paris 2, qui va préparer une thèse sous la supervision de Christophe JAMIN, consacrée « au statut procédural de l'écoute ». En fait, il s'interroge sur le point de savoir dans quelle mesure l'écoute fait partie d'une exigence du procès équitable.

Sophia RIAHI qui nous vient de notre master à l'École de droit, qui travaille sous ma direction avec un projet initialement consacré « aux jungles, aux camps et aux zones de non-droit », projet initialement dédié à structurer aux valeurs du droit des étrangers et qui est en train, ici, de s'élargir à ce qu'elle appelle « la production juridique du reste ».

Également avec nous, Monsieur Lokesh VYAS, qui vient son *master of laws in Intellectual Property and Technology* à l'université américaine de Washington. Il travaillera avec Séverine DUSSOLLIER sur « la rhétorique de l'équilibre en droit international du copyright » avec une orientation méthodologique vers les études critiques, du droit notamment.

Et nous avons, pour terminer, Monsieur Thomas WINDISCH, qui est également Canadien et qui nous vient de l'université de Sherbrooke où il a fait son master et qui travaille sous la supervision de Daniel WEINSTOCK à McGill et sous ma codirection, ici, à Sciences Po, à « une épistémologie de la preuve en droit civil québécois ». Je rajoute que, lui aussi, c'est un financement externe puisqu'il a reçu un financement de l'université McGill et du Conseil canadien de la recherche en sciences sociales.

Voilà pour notre nouvelle cohorte de cette année.

**Pierre FRANÇOIS** : Merci beaucoup, Vincent. Si vous avez des questions sur ces profils ou ces sujets, n'hésitez pas à le signaler en levant la main. S'il n'y en a pas, je donne la parole à Pierre-Philippe pour l'économie.

**Pierre-Philippe COMBES** : Bonjour. De notre côté, on a 12 nouveaux doctorants et doctorantes cette année. Les 3 premiers, par ordre alphabétique — c'est quelque chose qu'on souhaite réexplorer un peu —, c'est des cas un peu particuliers parce que c'est des gens qui sont en emploi d'économiste, 2 en l'occurrence à l'INSEE et 1 à l'OCDE, et dont l'emploi va produire des travaux de recherche qui vont être intégrés à la thèse. Ils vont être à mi-temps entre leur poste et le département. Ils ont les mêmes obligations que nos doctorants, c'est-à-dire être présents aux séminaires et aux cours au moins deux ou trois jours par semaine, donc les mêmes attentes en termes de production d'articles de recherche et pour les renouvellements d'inscription, etc. La seule différence est que leur financement, c'est leur salaire, donc ça s'apparente à des CIFRE, mais ce n'est pas un financement du ministère, mais bien le salaire de leur emploi principal. Alors, les 2 premiers doctorants.

Le premier, c'est Mathias ANDLER qui va travailler avec Guillaume PLANTIN sur « les liens entre les profits des entreprises et l'inflation », donc une thèse en macro.

Le deuxième doctorant, qui est aussi à l'INSEE, c'est Swann CHELLY qui va être sous la direction d'Isabelle MEJEAN, qui va travailler sur « la propagation des chocs dans les réseaux de production » ; c'est à la fois à la fois entre les différents établissements d'une même entreprise et avec les sous-traitants de ces entreprises.

Et la troisième personne, qui va être en direction avec Thierry MAYER, c'est Luis DIAZ PAVEZ qui, lui, est en poste à l'OCDE et qui va être aussi sur ces questions de « la structure des réseaux de production », donc, encore une fois, les liens entre entreprises, sous-traitants et d'entreprise, mais plus particulièrement l'impact des politiques industrielles sur ces réseaux de production.

La quatrième personne, c'est quelqu'un qui avait fait le master Économie à Sciences Po et, ensuite, a fait un Prédoc à PSE. C'est Dima EL HARIRI, qui a obtenu un contrat doctoral, qui va travailler sous la direction de Roberto GALBIATI sur une question actuelle, étudiant « les liens entre religion, pratiques religieuses et questions politiques et les questions économiques, des questions d'inégalité, des questions de conflit au Moyen-Orient ».

L'étudiante suivante, Jeteesha FOOLLEE, c'est quelqu'un qui sort de notre M2 cette année, qui va être encadré par Clément IMBERT qui est un des nouveaux profs du département d'économie et qui a été recruté cette année en prenant *The Warwick*, et qui va travailler sur « la mobilité intergénérationnelle en Afrique » avec des données micro dont elle dispose.

Ensuite, encore une étudiante, Constance FROHLY, qui vient de notre master, mais, là encore, il y a deux ans, parce qu'elle a fait un Prédoc entretemps, un peu à cheval entre PSE, le CREST et Sciences Po, et elle va faire une thèse avec Emeric HENRY et Pierre CAHUC sur « l'impact des choix d'éducation au niveau du lycée et les *outcome* ultérieurs à la fois dans l'enseignement supérieur et sur le marché du travail », là aussi avec des bases de données individuelles issues des données du ministère de l'Enseignement supérieur sur la parcours sup, etc., et voir comment ces choix impactent des *outcome* futurs.

Théodore HUMANN ensuite, qui est un normalien de Cachan qui arrive avec son allocation de Cachan. Une thèse en maths pro avec Stéphane GUIBAUD sur « l'impact du financement des dettes, de la dette française en particulier, par des fonds souverains », donc une thèse en macro.

Ensuite, une deuxième doctorante issue de Cachan et qui vient avec son contrat doctoral de Cachan : Pauline MADIES qui va travailler avec Ghazala AZMAT sur des questions « d'inégalités de genre sur le marché du travail ».

Ensuite, Bastien PATRAS qui va travailler avec moi. Alors, là, c'est une vraie thèse de CIFRE qu'il va effectuer à l'AVIV. L'ANIV est une entreprise qui chapeaute tous les sites que vous connaissez : SeLoger.com, trouverunlogement, etc., et qui a donc d'énormes données sur toutes les annonces de logement qui sont mises sur le Net à la fois à la vente, en location, et sur le suivi de ces annonces, à quelle vitesse les gens y répondent, à quelle vitesse elles trouvent un preneur, etc. Il veut étudier « l'impact des nouvelles régulations environnementales », que ce soit en termes de rénovation, en termes d'affichage des lettres A, B, C, D, etc. d'énergie sur le marché du logement à la fois en termes de volume de transactions, de rapidité des acceptations des offres, des prix bien sûr, etc.

Kunal PANDA est aussi un autre étudiant de cette année du master en Économie, qui a bénéficié de la seconde vague d'allocations. Il sera aussi dirigé par Clément IMBERT, dont je parlais tout à l'heure. Il va travailler sur « l'Inde, avec des données microéconomiques sur l'Inde évaluant la présence coloniale des Anglais, donc un siècle plus tôt, sur les *outcome* actuels : comment, par exemple, la qualité des services de santé dans certaines villes indiennes peut dépendre de la proximité et de leur dépendance à l'état colonial anglais antérieur ».

Et enfin, encore deux autres thèses, donc des annexes, à l'occasion des contrats doctoraux de Sciences Po qui ont été alloués à des étudiants qui n'étaient pas passés par Sciences Po.

Donc, une pour Jacob RAUSCHENDORFER, qui est quelqu'un qui avait un master en Économie d'Oxford et qui a ensuite travaillé pendant 4-5 ans à la Banque mondiale, au FAO, sur des données microéconomiques pour des pays africains. Et donc, après cette expérience professionnelle, il a souhaité faire une thèse, donc on lui a attribué un contrat doctoral avec Johannes BOEHM sur des questions des politiques commerciales, des politiques protectionnistes, sur les revenus des entreprises locales et sur leur capacité à exporter.

Et enfin, Nikiforos ZAMPETAKIS, qui est un étudiant d'origine grecque qui avait une licence et un master grecs, master à Athènes, qui ensuite a fait un master d'Économie à l'université de Leuven, et donc à qui nous avons attribué un contrat doctoral qu'il va faire sous la direction de Thierry MAYER et de Marleen MARRA — Marleen MARRA qui est une de nos assistantes proches, qui n'avait pas encore encadré, si je ne dis pas de bêtises, de doctorant à Sciences Po — sur un sujet « d'économie industrielle et l'impact entre la collusion verticale au sein d'une chaîne de production ». Il va travailler sur le cas particulier de l'industrie du thon en conserve aux États-Unis, donc l'impact de cette collusion possible dans la chaîne verticale de production, pareil, sur la structure du marché, sur les prix des biens vendus, les quantités produites, etc.

Voilà, pour cette année, en économie.

**Pierre FRANÇOIS** : Merci beaucoup, Pierre-Philippe. Je ne sais pas s'il y a des questions. Je voudrais juste souligner le fait qu'il y a, si j'ai bien compris, 1 contrat doctoral normalien en droit, 2 en économie. Ce n'était pas forcément le cas il y a trois ou quatre ans. Je pense que cela signifie qu'on est désormais sur la carte mentale des gens qui sont dans les ENS et c'est une très bonne nouvelle puisque c'est des étudiants qui arrivent avec leur financement. Donc, c'est bien de pouvoir être dans ces circuits-là aussi, et ce n'était pas le cas avant, alors que ça pouvait l'être en histoire, en socio ou en sciences politiques. C'est une bonne nouvelle ; je voulais juste le signaler.

**Imola STREHO** : Et en sociologie, il y en a aussi beaucoup. Donc, au total, cette année, on en a 7.

**Pierre FRANÇOIS** : Oui.

**Imola STREHO** : C'est vraiment remarquable.

**Pierre FRANÇOIS** : On va passer maintenant à l'histoire, Marion, si tu le veux bien.

**Marion FONTAINE** : Oui. Bonjour à toutes et à tous. Alors, cette année, nous avons admis 7 nouveaux doctorants et doctorantes, dont 2 avec financement extérieur et 5 avec contrat doctoral de Sciences Po, donc ça rentre dans la tendance que tu indiquais.

Le premier, par ordre alphabétique, admis avec financement extérieur, est Julius BECKER qui va travailler avec Pierre FULLER, qui sera donc en cotutelle entre nous et la Scuola Superiore Meridionale de Naples avec laquelle nous avons déjà une série de cotutelles, — c'est un beau parcours global — qui vient de Dublin. Et donc, il a travaillé avec Pierre FULLER sur « l'impact de la première guerre sino-japonaise à la fin du 19<sup>e</sup> siècle », l'idée étant de voir comment cette guerre met en jeu toute une série de nouvelles perceptions de l'Asie de la part des puissances européennes. La deuxième cotutelle, donc le deuxième financement extérieur est celui qu'apporte Bérénice BERNARD, qui vient du master de Sciences Po, mais il y a quelques années, qui sera en cotutelle entre nous et l'université de Genève. Pour la partie Sciences Po, elle sera dirigée par Paul-André ROSENTAL et elle va travailler sur « la prise en charge éducative des jeunes enfants en Angleterre, en France et en Suisse dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle » avec l'idée sous-jacente de voir comment cette prise en charge évolue d'une prise en charge centrée uniquement sur des questions hygiéniques et sanitaires à des enjeux de plus en plus pédagogiques.

Donc, 2 admis avec financement extérieur et 5 admis avec... 5 admises devrais-je dire puisque, cette année, il n'y a que des filles, ce qui équilibre par rapport à l'an dernier où l'on avait un peu plus de garçons. Donc, 5 admises, avec contrat doctoral de Sciences Po, dans l'ordre alphabétique.

La première est Élodie CHARIE, qui vient du master de Sciences Po, qui a d'abord enseigné quelques années dans le secondaire, histoire de mûrir son projet, et qui a présenté et a obtenu un financement pour une thèse concernant « l'étude des troubles psychiques durant la guerre d'Indochine », c'est-à-dire la manière dont la question des traumatismes psychiques est saisie dans le contexte guerrier et colonial, et elle sera dirigée par Guillaume PIKETTY et Claire EDINGTON.

La deuxième — donc, là aussi, c'est un parcours intéressant et un peu tourné vers le Sud global puisqu'il s'agit d'une doctorante qui a fait la première partie de ses études au Nigeria, Ebunoluwa IYAMOU, qui a fait ensuite un master à Genève et qui a donc présenté ensuite sa candidature, qui a été retenue, et qui veut travailler sur « l'histoire des prisons et des systèmes carcéraux dans le Nigeria colonial et postcolonial entre 1946 et la fin du 20<sup>e</sup> siècle », donc c'est tout à fait ancré dans des perspectives actuelles sur l'étude des systèmes disciplinaires. Et elle sera dirigée par Florence BERNAULT.

La troisième, il s'agit d'Alexandra KOROLEVA qui est russe, qui a fait ses études ensuite à Vienne et à Budapest, qui sera dirigée par Sabine DULLIN et qui va travailler sur « les élites académiques postsoviétiques dans les périphéries de l'ex Union soviétique », c'est-à-dire, sur quoi elle veut travailler, c'est la manière dont, dans les mondes académiques universitaires et autres, émergent des élites nouvelles dans le cadre des décennies qui suivent immédiatement la chute de l'Union soviétique, donc dans les années 80/90. Là aussi, c'est un beau parcours international qui, je pense, pourra dialoguer avec toute une série d'autres doctorants.

La quatrième, c'est Émilie PASQUIER qui, elle, a fait le master d'Histoire de Sciences Po, dont on avait déjà remarqué les travaux en master 2. Son travail sur les aménagements des eaux au Caire a été primé à plusieurs reprises, donc c'est une étudiante vraiment brillante qui sera dirigée par David TODD et Giacomo PARRINELLO et dont le sujet de thèse va porter sur « l'histoire des infrastructures hydrauliques urbaines en Égypte entre le début du 19<sup>e</sup> siècle et le milieu du 20<sup>e</sup> siècle ». Là aussi, c'est intéressant parce que ça articule à la fois une forte perspective histoire environnementale qui fait partie des voies thématiques sur lesquelles l'on souhaite insister et pour lesquelles l'on a de plus en plus les forces et une perspective d'histoire économique, donc c'est vraiment une manière d'articuler deux éléments tout à fait intéressants.

Et enfin, la cinquième, la septième en tout, est Anna Katharina OSTERLOW, qui a fait un master *in Global Studies* entre Vienne et Leipzig, qui a une vraie expérience en matière d'études globales et qui donc veut travailler sur « l'histoire transnationale des firmes informatiques occidentales en Afrique entre les années 60 et les années 90 » avec l'idée qu'il servira à la fois de travailler sur les formes d'implantation de ces firmes, sur les types de produits qu'elles exportent, etc., et qui sera dirigée par Jakob VOGEL.

Donc, là, la satisfaction qu'on a, c'est que c'est des doctorants dont les parcours sont suffisamment diversifiés pour qu'ils puissent nous apporter, les uns et les autres, des éléments intéressants. Par ailleurs,

ils témoignent du fait qu'il y a certaines thématiques du Centre d'histoire qui sont poursuivies et qui attirent les candidats doctorants. Voilà.

**Pierre FRANÇOIS** : Merci beaucoup, Marion. Est-ce qu'il y a des questions sur cette cohorte d'historiens qui nous rejoignent ? S'il n'y en a pas, nous allons nous attaquer au massif de la science politique. Je continue de suivre l'ordre alphabétique de discipline, donc Thierry, c'est à toi.

**Thierry BALZACQ** : Merci beaucoup, Pierre. Rebonjour à tous et à toutes. Nous avons admis, cette année, en sciences politiques, 19 candidats et, parmi ces 19 candidats, 9 sont de nationalité étrangère. Les 19 candidats, en termes de financement, sont répartis de la façon suivante : nous avons 12 contrats doctoraux, et le reste, ce sont des financements extérieurs, ministère ou autres fondations. Alors, je vais les présenter tel qu'ils sont indiqués, par ordre alphabétique aussi.

La première personne sur la liste est ANSAH Joël, qui a travaillé dans le domaine de la politique comparée sous la direction de Laurent FOURCHARD. Son travail porte essentiellement sur... c'est une approche comparative, la question de l'établissement, en tout cas ce qu'on appelle *settlement*, la traduction est « colonisation » ou « ancrage ». Mais surtout, ce que le candidat essaie d'étudier, c'est de voir comment, au niveau de la production alimentaire par exemple, comment c'est affecté par les mobilisations agricoles en Guinée.

Deuxième candidat, c'est Simon AUDEBERT, qui est aussi en politique comparée et qui travaillera sous la direction de Florence HAEGEL. Le sujet est un sujet sur « les questions environnementales » ; c'est une étude des comportements politécologistes à partir des différents territoires en France. Et, là, c'est un financement qui est un financement CIFRE.

Le troisième candidat, c'est Jean-Baptiste BONNET, qui est aussi en politique comparée, qui travaillera sous la direction scientifique principale de Philippe BEZES et probablement aussi, sous réserve d'HDR, celle de Cyril BENOIT. Le travail, le sujet de thèse en tout cas, est celui « d'économie politique des transitions écologiques en Europe ».

Ensuite, Madame Charlotte BOUCHER travaillera aussi en politique comparée sous la direction de Bruno PALIER. C'est un travail de thèse qui porte sur « la désaffectation politique et les politiques sociales ». C'est aussi un travail qui est de nature comparée et qui essaie de voir la question des effets retour, des effets de boucle entre les deux secteurs, la désaffectation politique et les politiques sociales. Le troisième candidat, c'est Michaël BOURDON qui travaillera aussi en politique comparée, spécialisation en politique comparée, sous la direction de Richard BANEGAS. Ici, c'est un travail sur « la question des start-ups dans des secteurs, en tout cas dans les pays ou les zones dans lesquels on le fait souvent moins, le rapport entre start-up et état, en tout cas la recomposition de celui-ci, dans le capitalisme émergeant au Togo ».

La candidate suivante est Manon DEGUET, qui travaille aussi en politique comparée sous la double direction de Sandrine LEFRANC et Franck POUPEAU. Le sujet est un sujet qui porte sur « la construction politique des droits de la nature dans les Andes, et surtout à partir d'une expérience, d'une étude fine de l'expérience péruano-bolivienne autour du lac Titicaca ». C'est un financement CNRS ANR.

Léa DORNACHER travaillera aussi en politique comparée sous la direction de Colin HAY. Il s'agit ici d'essayer de comprendre, mais surtout d'expliquer et de démontrer, « l'influence des modèles économiques en tant que modèles CDL sur la décision politique à partir d'une perspective qui est constructiviste ».

Le candidat suivant, c'est Faruk GEMALMAZ, qui est aussi en politique comparée. Il travaillera sous la direction de Kevin ARCENEUX. Et la question ici est essentiellement d'explorer « comment les conflits influencent le vote à un moment donné ». C'est un financement qui est assuré ici par le ministère de l'Éducation.

Marie Inès HARTE, politique comparée aussi, sous la direction de Sandrine LEFRANC. Là, c'est essayer de comprendre « comment sont négociés le statut et la place des victimes à travers la mobilisation des récits dans les conflits armés, et en particulier au sein de la commission de la vérité colombienne ». C'est une cotutelle avec l'université de Columbia, et c'est aussi un financement assuré par celle-ci.

Le candidat suivant est Francesco NARDON qui travaille aussi en politique comparée, et aussi sous la direction de Sandrine LEFRANC. Là, c'est un travail qui porte sur « le tribunal des traumatismes » et qui n'est pas éloigné — c'est pour ça que c'est la même directrice — et qui porte aussi sur la



construction de la place des victimes dans les procès et attentats terroristes, mais sur un terrain différent, qui nous est beaucoup plus proche celui-là : la France et la Belgique. C'est un contrat doctoral Sciences Po.

Le candidat suivant est Prarthana PUTHRAN, qui est aussi en politique comparée, dont la direction est assurée par Romain LACHAT. Il s'agit ici de travailler sur « le décodage de la polarisation affective en Inde », en essayant de voir à la fois les causes, en tout cas les racines de cette polarisation, et surtout leurs expressions et leurs conséquences politiques.

Charlotte DESMASURES. Là, on passe de la politique comparée aux relations internationales. Direction de Frédéric RAMEL. C'est un sujet qui est aussi sur la question environnementale, mais, ici, il s'agit d'étudier « l'intégration des enjeux climatiques dans le mandat d'une organisation multilatérale de défense », en se focalisant essentiellement sur l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord.

Rémi MEEHAN est le premier candidat que nous accueillons qui sera sous la direction de Christian LEQUESNE et qui est financé par le nouveau dispositif du ministère des Affaires étrangères que nous avons appelé Diplomatica. Son sujet est celui des « pratiques diplomatiques dans le domaine digital », mais, en fait, les pratiques diplomatiques culturelles ; comme on le sait, beaucoup d'états aujourd'hui déploient l'essentiel de leur diplomatie culturelle dans l'espace digital, et c'est l'objet de sa thèse.

Jeanne-Louise ROELLINGER travaillera sous la direction d'Ariel COLONOMOS. C'est un financement du ministère des Armées, l'EGERIS. Le sujet est « les normes et maîtrise des armements dans le cyber et l'espace extra atmosphérique ». Comme vous le savez, depuis la question des ballons chinois, c'est devenu un enjeu de sécurité très important pour les états.

Le candidat suivant est Julien SANCHEZ, que nous avons admis lors de la campagne de janvier et qui travaille sous la direction de Hugo MEIJER. Sa thèse est « une approche comparée de la construction de l'État à travers des dispositifs économiques ». Il s'agit essentiellement d'étudier la manière dont un échantillon d'états européens et un échantillon d'états latino-américains s'adaptent, s'ajustent, pour répondre aux tentatives d'influence à la fois de la Chine d'une part et, d'autre part, des États-Unis.

Candidat suivant, c'est Cloé ARTAUT, qui travaille en théorie politique — on passe des relations internationales à la théorie politique —, direction conjointe de Frédéric GROS et Vincent MARTIGNY. Il s'agit ici d'analyser « le rapport du social-libéralisme à l'identité nationale et au pluralisme culturel dans une quête d'éthique qui est résolument européenne ». Le cas qui est étudié, c'est le parti socialiste et le *labor*.

Candidat suivant, c'est Thomas CHARRAYRE, théorie politique aussi, Gil DELANNOI comme directeur. L'objet du travail c'est d'essayer de « cartographier la pensée conservatrice ». C'est une histoire comparée des philosophies de Leo STRAUSS, Michael OAKESHOTT et Raymond ARON. La candidate suivante est Sybille LEONARD, théorie politique aussi, sous la direction d'Annabelle LEVER. Le travail consiste à étudier « l'autodétermination en matière politique ; le contrôle du corps dans une perspective comparée de la question de l'interruption volontaire de grossesse en Allemagne et dans un échantillon assez large de pays européens ».

La dernière candidate sur la liste est Ciara LUXTON, Irlandaise, sous la direction d'Ariel COLONOMOS en théorie politique. C'est une analyse de « la question de la réciprocité et l'inégalité en matière de coopération internationale ».

Merci beaucoup.

**Pierre FRANÇOIS** : Merci beaucoup, Thierry. Des questions ? Oui, Frédéric.

**Frédéric GROS** : Je voulais juste ajouter, par rapport à ce que tu disais au début, que Thomas CHARRAYRE vient de l'ENS et qu'il est en codirection avec un professeur, Florent GUENARD, qui était à l'ENS et qui est passé prof à l'UPEC maintenant, ce qui témoigne de la collaboration entre les écoles normales supérieures et Sciences Po.

**Pierre FRANÇOIS** : Merci beaucoup, Frédéric. Est-ce qu'il y a d'autres remarques ? Bien, je propose qu'on passe au dernier massif, qui est celui de la sociologie. Jérôme.

**Jérôme PELISSE** : Oui. Merci beaucoup. Nous avons eu 4 contrats doctoraux Sciences Po, mais 17 nouveaux doctorants en sociologie. Alors, je n'étais pas au Comité de thèses en juin dernier, donc je vais me contenter d'énoncer les sujets de thèses tels qu'ils étaient présentés. Je n'ai pas voulu décrire parce que je n'ai pas vu directement les dossiers moi-même. Alors, par ordre alphabétique, on a... Alors, peut-être deux précisions quand même : il y a 3 étrangers, 6 codirections, et donc beaucoup de financements externes à Sciences Po puisqu'il y en a 13.

D'abord, il y a Thomas AZOULAI, sous la direction d'Agnès VAN ZANTEN, qui va étudier « les carrières et les mobilités d'enseignants ». Un financement du ministère de l'Éducation nationale, la TEP.

Ensuite, il y a Clément BELLANGER qui a eu un contrat doctorant à Sciences Po, qui sera encadré par Jeanne LAZARUS autour des « épreuves du crédit étudiant, en enquêtant sur le recours au prêt à l'endettement étudiant en France ». Donc, il n'est pas en master, il vient de l'étranger, mais il a eu un contrat doctoral à Sciences Po.

Il y a Eva BOSSUYT qui a obtenu un contrat doctoral du CNRS et qui sera dirigée par Gabriel FELTRAN autour d'un sujet « *Following garments in the global apparel market : transnational urban research in Paris, Karachi and the Peru-Chile border* » donc des études un peu urbaines, mais pas que, anthropologie.

Il y a Hélène BUSCAIL, encadrée par Émilie BILAND et Pauline DELAGE sous réserve de la validation de la codirection puisque Pauline DELAGE n'a pas encore l'HDR. C'est un contrat doctoral ENS de l'ENS Lyon. Le sujet porte sur « la chaîne pénale et ses victimes, trajectoires de victimes de violences sexuelles dans les institutions policières et judiciaires », et donc elle sera encadrée par Émilie BILAND-CURINIER et Pauline DELAGE.

Ensuite, on a Marta DE LA TORRE CARRERA qui est Espagnole et qui sera encadrée à nouveau par Agnès VAN ZANTEN ; c'est un contrat doctoral de Science Po sur « l'engagement parental au sein des familles nombreuses : quels effets de l'expérience de la parentalité auprès des aînés sur la scolarité des derniers de fratrie dans les milieux relativement défavorisés », donc un sujet sur l'éducation.

Ensuite, on a Maxence DUTILLEUL qui vient également d'une école normale supérieure qui a permis le contrat doctoral. Il sera encadré par Matthias THIEMANN autour d'un sujet qui porte sur « *Forecasting inflation within central banks : taming the uncertainty of economic life* », donc c'est quelqu'un qui a un master en économie et en sociologie.

Ensuite, on a une doctorante italienne, Elisa FARNESE, qui sera encadrée par Emanuele FERRAGINA. Un sujet autour de « *Unfinished transition to the universal breadwinner, the Italian social reproduction crises* », donc avec une dimension historique assez grande. Elle sera inscrite en tutelle par lequel elle sera financée.

Ensuite, on a Neo GAUDY, une thèse de nouveau encadrée par Émilie BILAND-CURINIER et, cette fois, Alexandre JAUNAIT, qui est un maître de conférences à Poitiers, autour de « Prévenir les violences tout en promouvant la santé sexuelle ? Une sociologie des mobilisations en santé communautaire LGBTQI et TDS des années 2010 à aujourd'hui ». Un financement du Sidaction.

J'en viens au 8<sup>e</sup> doctorant. C'est Coline GIARD RAMMELLO, qui a fait le master et qui a obtenu un contrat doctoral Sciences Po, encadrée par Daniel BENAMOUZIG et Jérôme AUST autour de « la catégorisation des thérapies alternatives et complémentaires entre régulations et pratiques ou des thérapies alternatives en sociologie de la santé et de l'action publique ».

Ensuite, on a un cas un peu particulier qui est Rachel LE MAROIS autour d'un sujet sur « *invisible disability at work in French organizations today* ». En fait, elle démarrait une thèse à l'EM Lyon et, en 2<sup>e</sup> année, elle va s'inscrire dans l'École doctorale de Sciences Po sous la direction d'Anne REVILLARD, donc elle a un financement qui est externe à nouveau.

Ensuite, on a Grégoire RAME, qui sera encadré par Éric VERDEIL et Melissa MARSCHKE qui est une collègue de l'université d'Ottawa. C'est un contrat normalien aussi autour d'un sujet intitulé « les marchands de sable de Los Angeles et Phoenix pour une écologie urbaine de l'extractivisme ordinaire ».

On a enfin notre 4<sup>e</sup> contrat doctoral à Science Po pour Fernanda LOBATO, qui est brésilienne, qui a fait le master de sociologie, qui sera encadrée par Jean-Noël JOUZEL et Hélène LE BAIL, donc deux collègues de Sciences Po. « Reconnaître les risques psychosociaux dans les sexualités tarifées : de la production scientifique à la décision de soin », c'est le creux du sujet.

On a à nouveau un autre ENS, encadré par Jeanne LAZARUS, sur les « économies domestiques des personnes habitant seules ». C'est un doctorant qui s'appelle Cyprien ROUSSET, et qui vient de l'ENS.

On a ensuite un cas aussi un peu particulier de Eulalie SAISSET autour de « la prévention des conflits d'usage des sols inhérent la déclinaison des objectifs nationaux à l'échelle locale ». Elle sera encadrée par Luc CHANTELE qui est un collègue du CRIS, mais économiste, et une collègue sociologue du CRIS — a priori, c'est en cours de discussion et de finalisation — ; ça devrait être avec Sukriti ISSAR. C'est quelqu'un qui a obtenu un financement de l'ADEME ; c'est une COFRA.

En fait, c'est le nouveau financement... Enfin, ça a déjà deux ans.

Enfin, les deux derniers cas.

Elisa SOYER-CHAUDUN qui a obtenu une allocation par l'ADEME et qui sera encadrée par Sophie DUBUISSON et qui, là aussi, analysera « la mise en place des zones non artificialisées nettes, les ZAN », mais en s'interrogeant sur le rôle des collectivités territoriales et la gouvernance locale en matière de transition écologique.

La dernière situation est aussi une situation un peu particulière, de nouveau avec Anne, qui est liée à une doctorante de la Sorbonne dont les deux directeurs successifs de thèse sont décédés, Didier LAPEYRONNIE, puis Beate COLLET qui est décédée en mars ou avril dernier. Donc, c'est une étudiante de la Sorbonne, de Paris 4, qui travaille sur les politiques d'égalités de genre au sein des universités, et donc, qui, de manière tout à fait exceptionnelle, va être suivie par Anne REVILLARD en s'inscrivant en 5<sup>e</sup> année. Donc, il est clair que l'encadrement n'est prévu que pour deux ans ; de toute façon, c'est très clair pour tout le monde. Elle a un financement finalement par un ATER à l'université de Paris 4. Et Anne étant déjà dans le comité de suivi de cette étudiante a accepté, dans ces conditions très particulières d'un double décès successif de deux directeurs de thèse, de prendre la suite pour aider cette étudiante à terminer la thèse.

Voilà. Merci beaucoup.

**Pierre FRANÇOIS** : Merci beaucoup, Jérôme. Je ne sais pas s'il y a des interrogations sur cette cohorte d'une soixantaine de doctorantes et doctorants, comme chaque année ; on est à peu près sur les mêmes volumes. S'il n'y a pas de question, je vous propose de passer au Point 5.

## **5 – Évolution pluriannuelle de nombre de CD**

**Pierre FRANÇOIS** : Je vais brièvement vous annoncer une bonne nouvelle. Comme vous le savez sans doute, en tout cas pour ceux qui fréquentent ce conseil depuis plusieurs années, il y a un serpent de mer, qu'on s'était forcé de faire remonter depuis plusieurs années sous la direction de Frédéric MION et ensuite sous celle de Matthias VICHERAT, qui est la nécessaire augmentation du nombre de contrats doctoraux que nous pouvons proposer chaque année. Cette augmentation était, à nos yeux, nécessaire parce qu'on a un problème simplement de crédibilité de notre offre par rapport à nos concurrents directs qui nous interdit d'émettre des appels à candidatures, et donc de construire notre visibilité internationale de manière équivalente à celle nos équivalents européens. Je cite toujours les mêmes chiffres, mais là où nous pouvions proposer une trentaine de contrats chaque année, la LSE en proposait, selon la manière dont on comptait, entre 100 et 150 à l'instar de l'IUE à Florence. Donc, on avait évidemment une difficulté pour construire une forme de visibilité un peu crédible à l'échelle internationale. J'avais attiré l'attention de Frédéric là-dessus, et également de Mathias pendant sa campagne. Je passe sur les détails, mais la bonne nouvelle est qu'il a été acté que, à horizon 5 ans, le nombre de contrats doctoraux financés par la FNSP — soit 15 aujourd'hui — va doubler. Donc, dans 5 ans, il y en aura 30, avec une trajectoire dont les contours ne sont pas complètement stabilisés encore à ce jour ; on est en train d'essayer de clarifier les choses avec le secrétaire général. Je suis, pour ma part, très heureux qu'on puisse avoir cette augmentation qui va permettre à la nouvelle équipe de direction de l'École de mettre en œuvre une stratégie qui sera discutée dès la nomination de la nouvelle doyenne ou du nouveau doyen, début février, avec les DED. Je ne préempte pas, évidemment, la manière dont tout ça va être organisé puisque c'est quelque chose que, en quelque sorte, je mets dans la corbeille et qui est un outil que la nouvelle équipe va pouvoir utiliser pour travailler en réfléchissant sur les modalités d'allocation éventuellement un peu différentes de celles qu'on a utilisées jusqu'à maintenant de cette nouvelle manne. Donc, voilà, c'est une très bonne nouvelle. Et le chantier est ouvert, donc c'est une nouvelle qui a aussi la forme d'un teaser.

Voilà. Je voulais vous signaler cela. On vous en dira plus, je pense, au moins sur la trajectoire d'augmentation, peut-être en mars. S'il n'y a pas de remarque là-dessus... Si. Pardon. Sergeï, vas-y.

**Sergeï GURIEV** : Merci, Pierre. C'est une très bonne nouvelle par rapport au financement des nouvelles bourses doctorales. Une quinzaine de bourses en plus chacun, c'est vraiment un grand financement côté budget pluriannuel. Même s'il y a des préoccupations, si l'on ajoute une quinzaine d'étudiants chaque année, multipliés par 5 ou 6 — ça, c'est la durée moyenne des doctorants à Sciences Po —, on ajoute plutôt 80 à une centaine de doctorants. Donc, il y a des arbitrages à faire, et une des décisions potentielles — et, ça, c'est déjà indiqué par les candidats et les candidates pour les directions des pôles de recherche —, c'est d'utiliser une partie de cet argent pour prolonger les durées des contrats doctoraux de 3 ans à 4 ans. Donc, il y a des arbitrages, et donc le secrétaire général et Mathias ont ouvert cette prolongation si on le décide collectivement. Donc, c'est une discussion à avoir parce que les étudiants sont parfois très inquiets sur le sujet des locaux, les mètres carrés. Et l'on va aussi arriver à la discussion avec les facultés permanentes quand on recrute en plus des chercheurs, et l'on a prévu le recrutement d'une cinquantaine de chercheurs, de créations de postes en faculté permanente. On va avoir plein de discussions dans toutes les instances de Sciences Po. Je souligne que c'est une très bonne nouvelle cette attribution des financements supplémentaires en plus pour l'École doctorale. Et c'est à vous et à la nouvelle doyenne ou au nouveau doyen de décider comment les utiliser.

**Pierre FRANÇOIS** : Là encore, le champ est ouvert. Je n'ai plus à y intervenir en ce qui me concerne. Je veux simplement rappeler la logique qui était derrière. On a toujours été conscient de cette contrainte de locaux. Le raisonnement qui était porté était un raisonnement qui consistait à dire qu'on pouvait subsister des financements internes à des financements externes. On a des financements externes d'excellente qualité à la fois en termes de niveau et en termes d'exigence et de compatibilité avec la réalisation d'une thèse. D'autres sont parfois plus acrobatiques dans leur suivi à l'expérience. Donc, l'idée n'était pas forcément d'augmenter le nombre complet de doctorants chaque année, puisqu'on est autour d'une soixantaine. C'était potentiellement d'être aussi sur quelque chose qui visait à mettre en place une logique de substitution. J'attire aussi l'attention, derrière cette logique d'augmentation, sur le fait que, premièrement, on a eu une augmentation très forte de notre population masterante. On en place beaucoup plus à l'extérieur, mais, malgré tout, on est passé, en l'espace de 5 ans, de 120 masterants en M2 à 200, donc c'est quand même une augmentation très importante, à qui il faut pouvoir proposer des choses à la sortie. Et l'on a également la volonté d'exister internationalement. Donc, c'est ça qui était derrière. Après ça, les modalités de mise en œuvre sont complètement ouvertes. Je pense qu'il est aussi important d'essayer de raisonner dans un cadre qui ne soit pas un cadre constant, c'est-à-dire que la question de la 4<sup>e</sup> année est une vraie question qu'il faut effectivement prendre à bras-le-corps. On peut utiliser ce volant-là pour travailler sur la 4<sup>e</sup> année. Cela dit, cela n'enlèvera rien à notre difficulté d'exister internationalement si l'on a trop peu de contrats à proposer, c'est-à-dire que le problème demeurera. Donc, il faut, à mon avis, réfléchir à cette question-là en tenant compte de tous les paramètres. Mais cet avis est un avis un peu en l'air puisque, de toute façon, « *that's not my call anymore* », comme on dit. Nathan, excuse-moi de t'avoir brulé la priorité.

**Nathan RIVET** : Il n'y a pas de problème. De notre côté, aux élus doctorants, on salue, bien évidemment, l'augmentation du nombre de contrats doctoraux qui vient un peu corriger aussi l'héritage de la transformation des bourses en contrat et la diminution du nombre de financements au total. Donc, nous, on trouve que c'est très bien. Par contre, deux points d'attention qui vont dans le sens de ce que vous venez de dire, Sergeï GURIEV. Le premier point d'attention est que, effectivement, l'augmentation quantitative ne doit pas venir — et l'on insiste beaucoup là-dessus, notamment vis-à-vis des centres de recherche — à une diminution qualitative des conditions d'accueil, et, là, je ne pense pas qu'au nombre de mètres carrés alloués aux doctorants et aux doctorantes, mais aussi à l'accueil informatique, à l'encadrement individuel et collectif, à la place qui est laissée aux doctorants là-dedans. Je pense que la massification doit aller de pair avec une politique un peu ambitieuse d'accueil et de formation de la population doctorante. Et la deuxième réflexion est que nous, aux élus, on commence à pousser sur cette question. Vous commencez à avoir l'historique, je pense, dans ce conseil, des différents projets qu'on a eus sur les frais de scolarité, sur les contrats doctoraux, etc. Donc, à présent, c'est vrai qu'on pousse pas mal sur la question du financement en 4<sup>e</sup> année autant pour des raisons assez internes de précarité et de fin de thèse dans les meilleures conditions, mais aussi pour se positionner de manière un peu plus

attractive vis-à-vis de ce qui pourrait être qualifié de nos concurrents, notamment internationaux, je pense LSE, financements belges et suisses. Du coup, de notre côté on pousse là-dessus, et ce que je voulais — c'est pour ça que je prends la parole maintenant —, c'est évoquer aussi, face aux membres du Conseil, l'ambition qui est d'évoquer cette question-là, mais pas seulement dans le cadre du CED, là, maintenant, mais aussi de porter cette question au Conseil de l'Institut, au Conseil scientifique, et d'en faire une question qui n'est pas seulement relative à la stratégie de l'École de la recherche, mais au niveau de Sciences Po. Donc, je pense que c'est important aussi, à votre échelle de DED, de responsable d'unité, etc., d'évoquer cette question-là, mais avec d'autres interlocuteurs que simplement l'École de la recherche.

**Pierre FRANÇOIS** : Merci beaucoup, Nathan. Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur ce sujet ? Donc, s'il n'y a pas d'autre intervention, rendez-vous à la prochaine étape. Il y en aura manifestement pas mal. C'est un sujet qui s'ouvre et c'est une bonne nouvelle.

## 6 – Évaluation HCERES – vague D

**Pierre FRANÇOIS** : On revient à des considérations qui sont des considérations plus immédiates. Je voudrais vous faire un point rapide sur les modalités de l'évaluation HCERES qui se déroulera le 9 novembre prochain dans nos locaux. Deux réunions sont prévues : une réunion à 9 h 30 et une réunion à 10 h 30. La réunion de 9 h 30, les conditions ont été définies, je dirais sans flexibilité possible, par l'HCERES. Donc, il y a une réunion qui réunit, à 9 h 30, jusqu'à 20 doctorants. La requête de l'HCERES était d'avoir une population doctorante représentative de la population de l'École en soignant la diversité des élus, des non-élus, toutes les disciplines, tous les niveaux d'ancienneté, évidemment équilibre de genre, etc. Pour identifier les doctorants et pour les solliciter — et l'on remercie ceux qui nous ont répondu positivement —, on a établi des listes qu'on a fait valider par les DED, et l'on a ensuite sollicité les différents doctorants qui participeront à cette réunion. C'est une réunion qui doit prendre la forme d'une discussion sur la base du rapport que nous avons remis. Donc, il n'est pas prévu de présentation de la part des doctorants ni de notre part d'ailleurs ; dans la première réunion, de toute façon, on n'est pas là. La deuxième réunion se tiendra à 10 h 30 avec, je cite, la direction de l'École doctorale, et, là, les interlocuteurs étaient limités à une dizaine maximum. Donc l'on a décidé de mettre autour de la table le Comex, donc Imola et moi plus le Comex de l'École. Et l'on a également sollicité — là aussi, je les remercie — deux directrices d'unité, en l'occurrence la directrice du CEE, Florence FAUCHER et la directrice du CRIS, Mirna SAFI, et on les a sollicitées notamment parce qu'elles étaient dans des disciplines où il y avait plusieurs laboratoires pour avoir une population un peu diversifiée. Par ailleurs, pour des raisons de contrainte d'emploi du temps essentiellement, seront présents des DED qui sont arrivés récemment, puis des DED qui ne sont plus en poste, mais qui sont en quelque sorte impliqués dans le bilan que nous présentons ; Colin HAY et Ettore RECCHI seront là pour remplacer Thierry et Jérôme qui étaient tous les deux empêchés pour des raisons d'emploi du temps à ce moment-là.

Le point sur lequel je voudrais attirer votre attention, c'est sur la composition du comité, qui nous a été envoyée très tardivement, et qui est un comité qui est composé essentiellement de littéraires, à l'exception d'un collègue, très bon collègue par ailleurs, Dominique DARBON, qui sera le représentant de la science politique et donc le seul représentant des sciences sociales dans ce comité. Alors, à dire vrai, c'est une composition qui est assez proche des comités qui vont évaluer des niveaux licence et des niveaux master ; on a le même type de twist, de décalage.

Quand on a reçu cette composition, on s'est rapproché d'abord de Nicolas SAUGER, qui est correspondant scientifique pour l'évaluation des laboratoires et, sur son conseil, on a pris contact avec l'HCERES, de manière très courtoise, évidemment, mais on leur a téléphoné et, ensuite, on leur a écrit, pour signaler notre étonnement et pour dire qu'on prenait acte de la composition puisque, de toute façon, on nous l'a communiquée il y a très peu de temps, mais qu'on était un peu surpris et inquiet de possibles dissonances qui pouvaient s'installer entre ce que nous faisons et les pratiques disciplinaires qui sont quand même très éloignées des nôtres. Jusqu'à preuve du contraire, on fait, chez nous, assez peu de littérature, de latin et d'études slaves. Alors, bon, l'HCERES a accusé réception essentiellement. Les explications qu'on a pu avoir sont assez simples. On nous a expliqué qu'on était dans le même *batch* et que le comité qui nous évaluait était le comité qui évaluait également Paris 3 et l'INALCO et que ce

comité faisait sens pour Paris 3 et l'INALCO et que, par conséquent, pour nous, il fallait qu'on s'en accommode. Et, par ailleurs, on a aussi compris, un peu entre les lignes, qu'il était assez difficile de mobiliser des collègues pour participer à ces comités de visite. Dans les échanges qu'on a eus avec l'HCERES, on a signalé que les spécificités disciplinaires, qui ne sont déjà pas les mêmes à l'intérieur de notre école, c'est-à-dire à dire que le marché du travail des historiens et le marché du travail des juristes ou des économistes, ce n'est pas tout à fait pareil et, là, elles allaient être carrément arasées, en quelque sorte, compte tenu de la distance. Voilà ce que je voulais vous signaler. Je ne sais pas s'il y a des réactions ou des compléments à apporter. On vous tiendra informés de toute façon.

## **7 – Formation « intégrité scientifique » – RIS**

**Pierre FRANÇOIS** : Point 7. Un point sur la formation à l'intégrité scientifique. Quelques éléments rapides pour vous indiquer, et pour information, que cette formation reprend. Vous savez que, l'année dernière, on avait fait un gros effort qui visait à structurer une formation à l'intégrité scientifique à la fois pour donner une formation scientifique à nos étudiants, c'était quand même le premier objectif. Et le deuxième objectif était de s'assurer qu'on était conforme aux règles du décret d'août 2022. Cette formation à l'intégrité scientifique reprend sur les mêmes bases que les années précédentes. On a un principe qui reste le même, qui est un principe dans lequel l'on a une grande session d'introduction plénière, puis l'on a une série de séminaires plus spécialisés qui sont portés, certains par Alain CHENU, d'autres par Nicolas SAUGER qui est avec nous, d'autres encore par Marie SCOT. On essaie de faire évoluer cette offre qui est un excellent socle, mais l'on essaie de la faire évoluer d'abord vers une sorte de pluralisme linguistique en essayant de proposer les formations en Anglais ; ce n'est pas complètement évident pour Alain et Marie. Par ailleurs, on essaie de faire également évoluer le périmètre en complétant les séminaires qui sont proposés par d'autres formations qui peuvent nous être indiquées par les départements. À l'expérience, on a eu déjà des alertes qui nous ont été données sur la liste de ces séminaires, notamment par Thierry, sur la question de la possibilité que nous aurions de mettre dedans des formations autour de l'usage un peu sollicitant de certaines techniques statistiques, et notamment des régressions. En fait, la difficulté qu'on a pour faire évoluer des séminaires, et également pour développer une offre de formation en anglais, est une difficulté en termes de force de travail, c'est-à-dire qu'on n'a pas, pour l'instant, de gens qui peuvent nous proposer des choses. On a cherché. Si vous avez des propositions, sachez que nous sommes complètement ouverts pour compléter tout ça, mais l'on a du mal, l'an dernier, on n'a pas réussi, à compléter cette offre de formation soit linguistiquement soit thématiquement.

Cette offre de formation à l'intégrité scientifique est destinée avant tout aux D1 et, ensuite, elle s'adresse également en complément D5 et D6 qui vont soutenir, qui doivent pouvoir dire qu'ils ont suivi cette formation-là et qui ne l'auraient pas suivie jusqu'à maintenant. On avait déjà proposé les offres de formation à l'intégrité scientifique, mais qui étaient moins structurées. Certains doctorants les avaient suivies les années précédentes, donc ceux -là remplissent leurs obligations et, s'ils ne veulent pas, ils peuvent ne pas suivre cette formation plus construite. Ceux qui n'auraient pas suivi ces formations qui étaient un peu bricolées, entre guillemets, qui étaient moins structurées que celles-là, peuvent, quand ils sont en D5 et en D6, la suivre pour pouvoir cocher la case et se présenter en soutenance en ayant rempli toutes les obligations prévues par le décret. Je ne sais pas s'il y a des interventions sur cette question de la formation à l'intégrité scientifique. Nicolas peut-être, si tu veux compléter.

**Nicolas SAUGER** : Non. Je n'ai pas grand-chose à compléter. Tu as bien décrit l'existant. La question en anglais, on essaie de travailler dessus avec Alain et Marie pour voir exactement là où l'on peut aboutir. Après, il est question d'effectifs aussi. Il faut qu'on ait des effectifs suffisants dans les centres de formation parce que, par rapport aux séminaires typiquement, ce n'est pas forcément évident. Je pense que vous pouvez, pour les suggestions, vous adresser à Pierre directement ou vous adresser à Alain ou à moi pour toutes suggestions, compléments ou toutes orientations complémentaires qui seraient souhaitables pour les disciplines.

**Pierre FRANÇOIS** : Nathan. Merci beaucoup, Nicolas.

**Nathan RIVET** : Oui. Là-dessus, j'avais une question sur le suivi des doctorants qui s'apprêtent à soutenir. Est-ce à eux de vérifier qu'ils ont bien rempli cette obligation de scolarité ? Je doute que certains soient bien au clair là-dessus. Avez-vous vous-mêmes un comptage du nombre de doctorants qui auraient validé et qui n'ont plus à remplir cette obligation de scolarité ? Comment cela fonctionne-t-il ?

**Imola STREHO** : Malheureusement, on n'a pas ce comptage. On aurait pu l'avoir parce que, comme le disait Pierre, il y avait d'autres formations qui existaient. Malheureusement, on n'a plus accès au dossier de la liste des participants. La personne qui s'occupait de ça n'a pas laissé ces informations lorsqu'elle est partie en mobilité, donc nous n'avons pas cette information. C'est pour ça qu'on a écrit aux D6 et aux D5 en leur disant : « Si vous n'avez pas suivi la formation, on remet le titre qu'avait la formation avant. Si vous n'avez pas suivi une formation équivalente pendant que vous étiez visiting ou peut-être dans une autre université, à ce moment-là, inscrivez-vous ». Mais, à partir de l'année dernière, on a les listings.

**Pierre FRANÇOIS** : Je profite de ce point sur la formation intégrité scientifique pour vous faire un point très rapide sur les formations qui sont proposées aux doctorants dans le cadre des points intersemestres notamment. On a émis des propositions de cours sur l'insertion professionnelle, notamment l'insertion professionnelle hors des marchés académiques puisqu'on considère que l'insertion professionnelle sur les marchés académiques est surtout prise en charge dans les laboratoires, et donc l'on essaie de se concentrer sur l'autre segment qui est peut-être moins systématiquement travaillé. On a, par ailleurs, mis en place un accès à des cours de langue, avant tout évidemment l'Anglais et Français langue étrangère, mais aussi potentiellement d'autres langues. Et l'on met en place à partir du semestre de printemps, à partir de janvier, des cours d'anglais académique et de Français langue étrangère académique également. Dans ce portefeuille de cours, il y a également toute une série de cours de méthodes qui sont proposés, qui continuent de l'être et qui ont vocation à s'étoffer ; je n'y reviens pas. Sinon, pour vous dire que nous avons par ailleurs mis en place une boîte à idées que nous avons ouverte aux doctorantes et aux doctorants pour qu'ils nous signalent les enseignements qu'ils voudraient voir développer.

**Imola STREHO** : Il y a déjà des retours.

**Pierre FRANÇOIS** : Il y a déjà pas mal de retours. Et l'on a également fait un appel aux DED pour avoir des propositions, des demandes. On a déjà eu les retours de certains laboratoires qui nous ont dit : « On voudrait avoir des cours là-dessus et là-dessus », etc., et on se mobilise derrière pour les rendre possibles et pour les monter dans les meilleurs délais. Donc, n'hésitez pas à faire remonter les besoins. On peut essayer d'y répondre. Voilà. Maintenant, le Point 8.

## **8 – Points Elu.e.s doctorant.e.s du personnel**

**Pierre FRANÇOIS** : Je propose de passer la parole aux élus doctorants et au personnel. Je ne sais pas s'il y a des prises de parole. Nathan a pris la parole à plusieurs reprises, mais je ne sais pas si tu as d'autres points. Élisabeth ? Je commence avec les doctorants et les doctorantes. Non ? Je ne sais s'il y a une volonté de prise de parole du côté des élus du personnel. Non ? Audrey ? Clémentine ? Oui, Clémentine.

**Clémentine SCOTT** : Merci, Pierre. Je pense qu'on en avait déjà parlé à la dernière réunion, mais j'aimerais attirer l'attention de tout le monde sur la question des soutenances de thèse. On est toujours en difficulté. On n'a pas de salle dédiée à 100 % à ça. Les salles qui devaient servir pour ça étaient les salons, mais les salons sont utilisés, comme vous le savez tous, par les centres, les écoles pour tous les grands événements. On se retrouve là dans une situation très compliquée où, sur une période, on a quand même réussi à négocier une certaine priorité ; on est obligé de gérer les réservations des autres services et cela prend un temps monstrueux, disons les choses. Par ailleurs, le fait de ne pas avoir de salle dédiée aux bonnes dimensions et suffisamment prestigieuse pour accueillir à ce niveau-là, c'est-à-dire doctorat et HDR qui sont les diplômes les plus élevés de l'institution, c'est parfois vraiment délicat pour nous par rapport aux membres de la faculté permanente, par rapport au jury invité de l'extérieur, à leur famille

et à leurs proches. On s'est retrouvé récemment dans une situation où il n'y avait aucune salle disponible, et une petite salle aveugle pour, je crois, 8 personnes avait été réservée pour une soutenance de thèse. C'est un vrai sujet qui continue de compliquer le quotidien de tout le monde et qui ne donne pas forcément la meilleure image au moment de la soutenance, alors que c'est crucial. Merci de votre attention.

**Pierre FRANÇOIS** : Merci beaucoup, Clémentine. Je voudrais en profiter et j'avais prévu de toute façon de vous faire un point sur cette question qui est vraiment critique. Lorsqu'on a quitté le 199, on a aussi perdu la salle de l'École, et j'avais attiré l'attention de tout le monde sur le fait que ça risquait de nous mettre dans une situation très compliquée. Il a été acté, à ce moment-là, que nous devions avoir une priorité sur l'usage des salons scientifiques, notamment durant l'automne, à partir de mi-septembre et jusqu'à la mi-décembre. Dans les faits, la situation est extrêmement tendue puisque, comme nous avons la priorité sur les salons, le service du planning de Sciences Po a décrété que, pendant cette période-là, c'est nous qui devions faire son travail et que, donc, lorsque quelqu'un avait besoin des salons, il se tournait vers l'équipe de l'École de la recherche et que c'était nous qui devions gérer les salons. Or l'on n'est pas équipé pour ça en fait ; ce n'est pas notre travail. On pourrait s'attendre à ce que le service du planning gère le planning puisque, après tout, c'est son nom, et qu'il donne la priorité à l'École doctorale, ce qu'il ne fait pas, ce qui nous oblige actuellement à avoir une vacation pour gérer cette activité-là, ce qui est tout de même un peu délirant. Par ailleurs, très souvent, alors qu'on demande à avoir l'usage des salons, on est déjugé et les salons sont utilisés pour autre chose. C'est sans doute légitime, mais c'est quand même une rupture de contrat par rapport à ce qu'on avait au départ. Par ailleurs, quand les salons sont occupés à une soutenance de thèse et qu'il y a une autre soutenance de thèse en même temps, on nous propose des salles qui sont très souvent complètement inadaptées. La dernière en date à ma connaissance, c'est en économie où l'on a fait soutenir une thèse dans une toute petite salle du 13 U dans des conditions qui sont honnêtement des conditions complètement inadaptées. C'est tout à fait anormal. Ce qui m'inquiète un peu, c'est que, quand on s'est tourné vers le service du planning et qu'on a signalé une nouvelle fois que les conditions n'étaient pas adaptées, etc., le service du planning nous a répondu que la direction de la scolarité avait donné des instructions qui étaient de faire passer les soutenances de thèse après le reste. Très bien, mais c'est une situation, qui, pour nous, devient complètement intenable. Donc, le message que je voudrais faire passer au Conseil de l'École doctorale, c'est que ça met les équipes de l'École dans une situation de très grande tension et qu'il faut que vous compreniez qu'on est tous dans le même bateau sur ce sujet-là et qu'on a tous les mêmes intérêts, c'est-à-dire qu'on n'est pas vos adversaires et qu'on essaie de travailler pour vous et avec vous, et qu'on est plutôt seul et ensemble contre le reste du monde que vous contre nous puisqu'il y a certaines interventions, parfois, lors des soutenances, qu'on peut comprendre et qui sont très difficiles à vivre pour l'équipe qui s'est souvent démenée pendant des semaines pour essayer d'avoir des conditions de soutenance à peu près décentes et qui n'arrivent pas à les obtenir parce que le reste de l'Institution considère que c'est un exercice tout à fait secondaire. Donc, c'est inquiétant, c'est préoccupant et c'est un peu « chronique de problèmes annoncés » puisque ce n'est pas faute d'avoir tiré la sonnette d'alarme avant le déménagement à Saint-Thomas. Sur les points divers... Pardon. Oui, Frédéric.

**Frédéric GROS** : Juste pour dire que, effectivement — je reprends ce que disait Clémentine parce que c'est très important —, c'est vraiment une vitrine pour tous les collègues qui viennent, qui viennent de l'étranger, qui viennent parfois de très loin. Se retrouver dans des conditions limite, je trouve que ce n'est parfois pas digne.

**Pierre FRANÇOIS** : C'est exactement ce qu'on vit et c'est vraiment très compliqué. Sergeï.

**Sergeï GURIEV** : Je suis d'accord. C'est un sujet très difficile parce que, évidemment, l'École de la recherche ce n'est pas votre métier de gérer le planning. Je suis d'accord, ce n'est pas facile. Mais il y a un autre sujet par rapport à la soutenance, qui est hôtel et restauration. Je travaille là-dessus, et donc je suis ouvert et disponible s'il y a des problèmes avec la politique de voyage, hôtels et tout ça parce que, parfois, les collègues se plaignent du fait d'être parfois obligés de trouver un hôtel au-delà du périphérique, un 2 étoiles ou un 1 étoile, donc c'est parfois difficile. Je suis tout à fait d'accord avec Frédéric : c'est notre vitrine par rapport aux collègues qui viennent de loin et d'universités de grand niveau. Donc, je suis disponible pour faire les dérogations. De même, on vient de communiquer une



nouvelle politique de voyage où, finalement, on a adapté la politique de voyage européenne et pas la politique de voyage du ministère qu'on a appliquée précédemment. Donc, on espère que cela va aller mieux. Même pour moi, c'est aussi un sujet très important parce qu'on doit rayonner, à Sciences Po, comme université de recherche de plan mondial et pas comme une fac qui est plutôt très fière des collègues qui viennent.

**Pierre FRANÇOIS** : Je te remercie beaucoup, Sergeï, de ton soutien. C'est vrai qu'on n'a aucun doute sur ton soutien et sur ton orientation générale sur ce sujet. C'est vrai qu'on est très préoccupé de se heurter, dès lors qu'on doit travailler sur des bases un peu plus opérationnelles, à une forme d'incompréhension et d'indifférence de la part de services qui ne comprennent absolument pas et qui se fichent totalement, mais totalement, de la dimension vitrine, qui ne voient pas qu'une soutenance de thèse ponctue une formation de 5 ans, que c'est donc un moment qui est un moment très important dans la vie des doctorantes et des doctorants, et que c'est un moment où l'on accueille des gens qui viennent de l'extérieur. On ne peut pas être complètement désinvolte par rapport à ça, c'est un peu « cucul », mais il y a les familles qui viennent, etc., donc il faut quand même en tenir compte et les recevoir dans des conditions décentes. Puis, il y a un enjeu pour le coup absolument déterminant, qui est l'articulation avec nos collègues extérieurs qui viennent parfois de loin. Et c'est vrai que, parfois, on les reçoit dans des conditions qui sont complètement folkloriques. Quand on discute avec les services avec qui l'on doit marchander et se bagarrer pour obtenir des aménagements que souvent l'on n'obtient pas, on se heurte véritablement à des murs d'indifférence et d'incompréhension. Donc, il faut, à mon sens, vraiment faire un travail de pédagogie sur l'importance et la place de ces moments-là dans la vie de notre institution. Ce ne sont pas des trucs latéraux, ce sont des choses très importantes qu'il faut vraiment prendre au sérieux parce que, là, on se retrouve dans une situation... Je suis assez inquiet pour la campagne actuelle qui, honnêtement, se déroule dans des conditions très compliquées. Ça implique une charge de stress considérable pour l'équipe et pour des résultats qui ne sont absolument pas à la hauteur de nos ambitions. Vraiment, j'insiste là-dessus : il faut faire une pédagogie parce que les services ne comprennent pas. S'il n'y a pas d'autre intervention là-dessus, je passe sur les rendez-vous que nous avons devant nous.

## **9.– Questions et points divers**

**Pierre FRANÇOIS** : Ce samedi, nous avons la Journée Portes ouvertes de l'École sur Zoom. Beaucoup d'entre vous sont mobilisés pour cette journée-là. Merci. Cela se déroule donc sur Zoom. Il y a, cette année, un ajout, une Soirée Portes ouvertes en présentiel le 23 novembre. Alors, autant pour la JPO du 21 octobre, on est calé et, a priori, les choses sont montées et reproduisent les dispositifs qu'on avait mis en place les années précédentes et qui avaient bien fonctionné, autant pour la nouveauté que constitue cette Soirée Portes ouvertes en présentiel, le 23 novembre, là il faut se donner la possibilité, à mon avis, d'innover. Et si les unités souhaitent s'associer, d'une manière ou d'une autre, à ces moments-là, il ne faut pas hésiter à venir vers nous. C'est aussi des moments où l'on peut présenter les posters, solliciter les doctorants, éventuellement avoir des équipes de direction des unités si d'aventure vous voulez être là. On est tout à fait preneur de vos propositions et de vos énergies. Voilà ce que je voulais vous dire. Je ne sais pas s'il y a des interventions. Je suis arrivé, pour ma part, au bout des points que je voulais vous communiquer. S'il n'y a pas d'autres interventions, je vous propose que nous en restions là. Merci à toutes et tous pour votre participation, et à très bientôt sur l'ensemble des dossiers que nous avons évoqués.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*